

9.2 Personnels et équipements de santé

À u 1^{er} janvier 2018, 226 000 médecins sont en activité en France, qu'ils exercent en activité régulière, en cumulant emploi et retraite ou en tant que remplaçant. Parmi eux, on compte 102 500 médecins généralistes (45 % de l'ensemble) et 124 000 spécialistes hors médecine générale (55 % de l'ensemble). La psychiatrie, l'anesthésie-réanimation et le radiodiagnostic et l'imagerie médicale regroupent les effectifs les plus importants. Parmi l'ensemble des médecins, 130 000, soit 57 %, sont des libéraux (50 % des spécialistes et 66 % des généralistes), 46 % travaillent uniquement en libéral et 12 % ont fait le choix d'un exercice « mixte » en cumulant des activités salariée et libérale. De plus, 44 % des médecins exercent tout ou partie de leur activité à l'hôpital. Les médecins français sont relativement âgés : près d'un médecin en exercice sur deux a plus de 55 ans. Depuis six ans, l'effectif de médecins a progressé de 4,5 %, sous l'effet de la hausse du nombre de médecins hospitaliers.

En matière d'accès aux médecins généralistes, les inégalités de densités départementales n'ont pas augmenté depuis les années 1980 et 98 % de la population réside à moins de 10 minutes du généraliste le plus proche en 2016. Les disparités d'accès qui existent malgré tout ne sont pas liées à des disparités régionales, mais à des différences marquées selon le type d'espace. C'est en effet dans les communes rurales des périphéries des grands

pôles et dans les communes hors influence des pôles que la part de la population ayant l'accessibilité la plus faible aux médecins généralistes est la plus grande.

La profession d'infirmier reste la première profession de santé en termes d'effectifs avant les médecins, les masseurs-kinésithérapeutes et les pharmaciens. Les femmes y sont fortement représentées avec 86,6 % de la profession. Parmi les professions de santé, certaines sont majoritairement pratiquées en tant que salarié, dans les hôpitaux ou autres structures de santé. C'est le cas notamment des infirmiers, également des ergothérapeutes ou encore des psychomotriciens.

Fin 2016, le secteur hospitalier français est constitué de 3 065 établissements hospitaliers géographiques disposant de **capacités d'accueil en hospitalisation à temps complet ou à temps partiel**. Ces structures peuvent être de tailles et de natures très différentes. Parmi les 1 376 **établissements de santé** du secteur public coexistent quatre types de structures qui se différencient selon leurs missions : 178 sites de centres hospitaliers régionaux (CHR), 955 centres hospitaliers, 97 centres spécialisés en psychiatrie et enfin 146 autres établissements correspondant en majorité à des établissements de soins de longue durée. Les structures hospitalières privées se composent de 1 003 cliniques privées à but lucratif et 686 établissements privés à but non lucratif. ■

Définitions

Établissement de santé : personne morale de droit public ou privé qui assure le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades, des blessés et des femmes enceintes. Les établissements de santé mènent aussi des actions de prévention et d'éducation de la santé. Les établissements publics, soumis au contrôle de l'État, sont des personnes morales de droit public dotées de l'autonomie administrative et financière. Ils sont dotés d'un conseil de surveillance et dirigés par un directeur assisté d'un directoire. Les établissements privés sont à but lucratif ou non lucratif. Pour les établissements à but lucratif, plusieurs personnes morales peuvent coexister. Les établissements privés à but non lucratif peuvent être qualifiés d'établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) dès lors qu'ils assurent le service public hospitalier.

Capacité d'accueil des établissements de santé, hospitalisation à temps complet, hospitalisation à temps partiel, médecin mixte, numerus clausus, omnipraticien, statistique annuelle des établissements de santé (SAE) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les établissements de santé », *Panoramas de la Drees santé*, Drees, édition 2018.
- « 10 000 médecins de plus depuis 2012 », *Études et Résultats* n° 1061, Drees, mai 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Personnels et équipements de santé 9.2

Médecins suivant le statut et la spécialité en 2018

Au 1 ^{er} janvier	Nombre de médecins	Part des femmes en %	Médecins libéraux et mixtes en %
Omnipraticiens	102 466	46,5	66,4
Spécialistes	123 753	45,2	49,8
Spécialités médicales	71 001	47,4	49,7
<i>dont : anesthésiologie réanimation</i>	11 497	36,8	40,0
<i>pédiatrie</i>	8 205	69,6	38,5
<i>radiodiag. et imag. médicale</i>	8 885	35,5	74,1
Spécialités chirurgicales	27 350	29,5	68,3
<i>dont : gynécologie obstétrique</i>	5 030	51,2	59,6
<i>ophtalmologie</i>	5 899	44,3	85,7
Biologie médicale	3 018	52,1	40,4
Psychiatrie	15 388	51,3	41,9
Santé publ. et médecine du travail	6 996	66,9	1,2
Total des médecins	226 219	45,8	57,4

Source : Drees.

Établissements de santé en 2016

Au 31 décembre	Nombre d'entités ¹	Nombre de lits	Nombre de places
Centres hospitaliers régionaux (CHR/CHU)	178	72 169	10 361
Centres hospitaliers (CH) dont anciens hôpitaux locaux	955	143 841	16 775
Centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie	97	24 930	14 675
Autres établissements publics	146	9 164	460
Secteur public	1 376	250 104	42 271
Centres de lutte contre le cancer (CLCC)	21	2 727	709
Autres établissements privés à but non lucratif	665	54 267	13 007
Établissements privés à but non lucratif	686	56 994	13 716
Établissements de soins de suite et de réadaptation	349	29 039	3 280
Établissements de soins de courte durée ²	501	54 403	13 735
Établissements de lutte contre les maladies mentales	145	13 386	1 574
Établissements de soins de longue durée	6	303	35
Autres établissements privés	2	19	35
Secteur privé (établissements)	1 003	97 150	18 659
Total	3 065	404 248	74 646

1. Pour le secteur public comme pour le privé, chaque entité géographique est comptabilisée. Pour une entité juridique multi-sites comme l'AP-HP, on compte autant d'entités que de sites. 2. Y c. établissements pluridisciplinaires.

Champ : y c. service de santé des armées.

Source : Drees, enquête SAE 2016.

Personnels non médicaux salariés et sages-femmes dans les établissements de santé en 2016

	Privés		Total
	Publics	Total	
Personnels administratifs	96,2	19,0	134,3
Personnels soignants	525,2	82,0	709,0
Sages-femmes	11,6	1,1	2,2
Pers. d'encad. du pers. soignant	17,5	3,4	3,2
Infirmiers ¹	233,8	35,3	45,6
Aides-soignants	174,6	23,4	28,7
Agents de services hospitaliers et autres pers. des serv. médicaux	62,2	11,1	17,3
Rééducateurs	15,2	5,9	3,7
Psychologues	10,3	1,9	0,9
Pers. éducatifs et sociaux	11,7	3,5	1,0
Pers. médico-techniques	41,9	6,5	4,2
Personnels techniques	95,1	9,1	6,7
Total	770,2	120,0	1 022,9

1. Y c. les infirmiers avec spécialisation et en secteur psychiatrique.

Champ : y c. service de santé des armées, non compris les élèves.

Note : équivalent temps plein (ETQP) moyen annuel rémunéré.

Source : Drees, enquête SAE 2016.

Professions de santé

Au 1 ^{er} janvier	Effectifs			
	2015	2016	2017	2018
Infirmiers	638 248	660 611	681 459	700 988
Médecins	222 150	223 571	224 875	226 219
Masseurs-kinésithérapeutes	83 619	86 459	87 991	...
Pharmaciens	74 345	74 489	74 399	73 818
Chirurgiens-dentistes	41 495	41 788	42 197	42 348
Opticiens-lunetiers	32 245	34 370	35 718	37 145
Manipulateurs ERM	33 464	34 498	35 525	36 467
Orthophonistes	23 521	24 466	25 467	25 607
Sages-femmes	21 632	22 312	22 787	22 812
Pédicures-podologues	13 250	13 652	14 039	...
Psychomotriciens	10 252	11 074	11 890	12 770
Ergothérapeutes	9 691	10 417	11 216	11 971
Orthoptistes	4 185	4 409	4 643	4 876
Audioprothésistes	3 090	3 264	3 440	3 632

Source : Drees, RPPS, Répertoire Adeli.

Lits installés en hospitalisation complète

Au 31 décembre	1998	2003 (r)	2015	2016
Secteur public	313 315	308 013	253 364	250 104
Secteur privé	175 395	160 405	154 881	154 144
Total	488 710	468 418	408 245	404 248

Champ : y c. service de santé des armées à partir de 2002 et y c. Mayotte à partir de 2011.

Source : Drees, enquêtes SAE 1998 à 2016.

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales

Au 31 décembre	2000	2005	2016	2017
Pharmacies	22 698	22 610	21 403	21 192
Laboratoires	4 084	3 876	3 766	3 721

Champ : France métropolitaine.

Sources : Ordre national des pharmaciens ; Cnamts.

Médecins, infirmiers et lits d'hôpital dans quelques pays du monde

densité pour 1 000 habitants

	Médecins		Infirmiers		Lits d'hôpital	
	2000	2016	2000	2016	2000	2016
Allemagne	3,3	4,2	(r) 10,0	12,9	9,1	8,1
Australie ¹	2,5	3,6	10,1	11,6	4,0	3,8
Autriche	3,9	5,1	7,2	8,0	8,0	7,4
Canada ²	2,0	2,6	8,5	9,9	3,8	2,6
Corée	1,3	2,3	3,0	6,8	4,7	12,0
Espagne	3,1	3,8	3,5	5,5	3,7	3,0
Estonie	3,1	3,5	5,8	6,1	7,0	4,8
États-Unis ^{1 3}	2,3	2,6	10,2	11,6	3,5	2,8
Finlande ⁴	2,5	3,2	10,7	14,3	7,5	4,0
France⁵	3,0	3,1	6,7	10,2	8,0	6,0
Hongrie	2,7	3,2	5,3	6,4	8,2	7,0
Mexique	1,6	2,4	2,2	2,9	1,8	1,5
Rép. tchèque ⁵	3,4	3,7	7,6	8,1	7,8	6,9
Slovaquie ⁶	3,4	3,5	7,4	5,7	7,9	5,8
Slovénie	2,2	3,0	6,9	9,7	5,4	4,5
Turquie ⁶	1,3	1,8	1,1	1,9	2,1	2,8

1. Données 2015 pour les lits d'hôpital en Australie et aux États-Unis.

2. Données 2003 pour les infirmiers au Canada. 3. Y c. infirmiers travaillant

dans le secteur médical (directeurs, enseignants, chercheurs etc.). 4. Données

2014 pour les médecins et infirmiers. 5. Données 2013 pour les médecins.

6. Y c. médecins travaillant dans le secteur médical (directeurs, enseignants,

chercheurs etc.).

Note : médecins et infirmiers en exercice (pratiquant directement des soins

aux patients) sauf précision contraire.

Source : OCDE (extraction au 25 Juillet 2018).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	LuminaireS	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

- Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales